Election Conseil de surveillance Cap'Orange

du 6 au 15 mars 2017

Votez pour la liste AASGO soutenue par la CFDT et l'UNSA

Du 6 au 15 mars 2017, vous élirez vos représentants au Conseil de Surveillance du fonds qui rassemble dorénavant toutes les actions Orange détenues dans le Plan d'Epargne Groupe. Pour cette élection, la CFDT et l'UNSA avec FO-Com et l'ACSED s'associent à l'AASGO pour ne présenter qu'une liste commune de candidats.

Pourquoi une liste commune ?

En votant pour la liste de l'AASGO, soutenue par l'ACSED, FO, **la CFDT et UNSA**, **vous désignerez directement vos représentants dans ce Conseil de Surveillance, et vous renforcerez ceux qui défendent les intérêts des actionnaires salariés** en évitant de donner des sièges supplémentaires à des organisations syndicales qui veulent ouvertement s'en servir pour d'autres objectifs.

La CFDT et UNSA Orange soutiennent la liste présentée par l'AASGO et partagent la nécessité d'un salariat-actionnaire fort, représenté par des collègues compétents, portant des valeurs d'émancipation et de justice sociale et soucieux du bon développement de l'entreprise.

Dans la période très incertaine que connait le secteur des télécoms (*consolidation du secteur, …*), la montée au capital d'Orange de l'actionnariat salarié devient une nécessité de plus en plus importante pour peser sur la gouvernance et la protection de l'entreprise : il s'agit donc de dépasser les « clivages traditionnels » pour agir dans le cadre de l'intérêt général au travers d'un actionnariat stable et cohérent.

Nos candidats sont des femmes et des hommes d'Orange, venant d'horizons variés, toutes et tous engagés au service de la démocratie actionnariale.

Qui désigne-t-on ?

Le FCPE Cap'Orange devient le seul Fonds Commun de Placement d'Entreprise d'actionnariat salarié du Plan d'Epargne Groupe. Il comptera 5 % des actions d'Orange, et représentera 8 % des droits de vote en Assemblée Générale des actionnaires. **Le futur Conseil de Surveillance de ce FCPE Cap'Orange élargi sera composé pour 50% de représentants élus par vous**, les porteurs de parts (*8 sièges sur 16*), de 25% de membres désignés par les organisations syndicales représentatives, et de 25% de représentants de la Direction.

LE VOTE EST ÉLECTRONIQUE

Qui sont les électeurs ?

- Tous les porteurs de parts du FCPE Cap'Orange, les actifs comme les anciens salariés. Par ailleurs, c'est la première fois que des retraités porteurs de part ont le droit de vote !
- L'AASGO, **la CFDT et l'UNSA** demandent aux électeurs de confirmer et d'amplifier le résultat des dernières élections, qui l'ont conduit, avec 57 % de voix obtenues, à la présidence du conseil de surveillance de Cap'Orange 2014 …

Fédération CFDT
Communication, Conseil, Culture
47-49, avenue Simon Bolivar - 75950 Paris Cedex 19
http://www.f3c-cfdt.fr/entreprises/orange

UNSA Orange
BP 560 - 19015 Tulle Cédex
http://www.unsa-orange.org